



Groupe SOCIALISTE

Ville de Mantes-la-Jolie

Mantes-la-Jolie, le 10 février 2010,

Une dette « explosive »

Le mensuel Capital du mois de février vient de paraître. A la « une », le dossier est consacré aux « gaspillages des élus locaux ». Page 57, on constate que la ville de **Mantes-la-Jolie fait partie des 14 collectivités de France les plus exposées aux dettes toxiques.**

Veillez trouver ci-joint la réaction des élus socialistes :

Le maire a attendu la fin des élections locales (municipales en mars 2008, cantonales en juin 2009) pour faire savoir la réalité de la situation financière de Mantes : catastrophique.

Il a renégozié massivement la dette en 2007 pour camoufler la réalité et maintenir artificiellement la dette autour des 70 millions d'euros, soit quand même déjà 50% au dessus des villes de même strate. S'il ne l'avait pas fait, les remboursements auraient été bien supérieurs.

Depuis notre élection, nous ne cessons d'alerter le maire sur cette situation, qu'il niait jusqu'à présent.

Qu'a fait le maire ?

En 2007, il a signé deux nouveaux contrats « d'échange de condition d'intérêt », l'un de 18,5 millions, l'autre de 3,7 millions avec la banque Ixis. Il a ainsi allongé considérablement la durée de l'emprunt, sur 25 ans, soit jusqu'en 2032 et surtout il a obtenu de faibles taux de remboursement les premières années. Ensuite, cette dette est constituée de produits toxiques (dit structurés) : **la dette va dépendre de l'écart entre le dollar et le franc suisse !** (selon un mode de calcul assez classique hélas).

En clair, la ville ne maîtrisera plus rien du tout. La ville fait des paris. Il peut y avoir de lourdes pertes.

On appelle cela, de la spéculation. C'est inadmissible.

On ne peut pas jouer ainsi avec l'argent public. **Le rôle d'une municipalité n'est pas de jouer avec l'argent des contribuables.**

Nous demandons officiellement au maire de stopper immédiatement ces 2 emprunts et de négocier avec la banque un retour dans un cadre plus normal.

Les élus du groupe socialiste :

Ndèye DIOP, Laurence THIEFFINE, Guillaume QUEVAREC, Stéphanie GERMANY et Radouane ATROUSSY